



32^e édition
les rubans du
Patrimoine
2026

Votre patrimoine bâti est une richesse...

Faites connaître vos restaurations!

PARTICIPEZ AU CONCOURS

www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr



La Fédération Française du Bâtiment, la Fondation du patrimoine, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, et le Groupement français des entreprises de restauration de Monuments Historiques, organisent le concours des rubans du Patrimoine.

Il récompense les communes et structures intercommunales ayant entrepris des travaux de rénovation, de réhabilitation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

Une distinction et une fierté pour votre commune

Dans toute la France, le concours « les rubans du Patrimoine » se traduit par une infinie variété d'opérations. Cela prouve combien il est important de préserver son patrimoine et de le mettre en valeur afin de cultiver l'histoire de sa commune et de son territoire. Les opérations récompensées d'année en année illustrent l'inventivité, la créativité et la ténacité de ses acteurs. Les « rubans » honorent le patrimoine bâti sans distinction d'époque, de nature ou de taille.

**Le concours
est doté de 18 000 €,
répartis par le jury entre
les lauréats nationaux.**

Toutes les communes lauréates reçoivent un diplôme et une plaque à apposer sur le bâtiment rénové, remis lors d'une cérémonie organisée par les partenaires.

En préservant et en mettant en valeur votre patrimoine, vous donnez un formidable coup d'accélérateur à l'activité locale tant sur le plan social qu'économique. Les travaux de restauration améliorent le cadre de vie de chacun et animent la vie locale, en favorisant ou en maintenant le commerce et la culture, sans oublier l'attrait touristique!



Reconversion de l'ancien hôpital Saint-Jean-Baptiste, Aire-sur-la-Lys (62).



Restauration de l'église Saint-Barthélemy, Lamazière-Basse (19).



Restauration des halles, Falaise (14).



Vous êtes une mairie ou intercommunalité

et avez entrepris des travaux sur des bâtiments de plus de 50 ans, réalisés par des entreprises du Bâtiment et terminés entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2025 ?

Faites connaître votre initiative

Participez à la 32^e édition des rubans du Patrimoine



5542

dossiers ont
été proposés
au concours.

195 PRIX
NATIONAUX

245 PRIX
RÉGIONAUX

En 31 ans...

1987

prix ont été
décernés.

1547 PRIX
DÉPARTEMENTAUX

Réhabilitation du couvent des Récollets, syndicat intercommunal de la Baie de Saint-Jean-de-Luz et de Ciboure (64).

Comment concourir ?

Vous avez jusqu'au 31 janvier 2026 pour déposer un dossier.

Téléchargez le formulaire de candidature

- **Sur le site Internet :** www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr
- **Par téléphone :** 01 40 69 51 73
- **Par mail :** contact@rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr

Élaborez un dossier de candidature

Élaborez un dossier présentant l'opération, accompagné de tous les éléments de description demandés et de photos prises avant et après travaux.

Envoyez votre dossier de candidature

Envoyez votre dossier complet avant le 31 janvier 2026 à :
32^e édition des Rubans du Patrimoine
Fédération Française du Bâtiment
33 avenue Kléber, 75784 Paris CEDEX 16



Pour un patrimoine bâti vivant!

Le fait d'obtenir cette distinction de la part des rubans du Patrimoine est une très belle récompense: pour les habitants de Charly, mais aussi pour tous les visiteurs. Les travaux menés ont représenté un investissement colossal pour la commune et un investissement en temps très important pour les élus, les services techniques et les entreprises qui nous ont accompagnés. Pour nous, c'est une très grande fierté de pouvoir faire rayonner à nouveau ce beau bâtiment, ce beau domaine, et surtout la commune de Charly.

Olivier ARAUJO
Mairie de Charly (69)

Première de couverture: rénovation de la Ferme de la Forêt à Courtes, communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (01).
Quatrième de couverture: reconversion de l'ancien hôpital Saint-Jean-Baptiste, Aire-sur-la-Lys (62).



www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr / 01 40 69 51 73

Lancé en 1994 sous le nom de « Villes et Villages gagnants », le concours les rubans du Patrimoine distingue et récompense des communes et intercommunalités ayant réalisé des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

